

Remplacement du mazout—Loi

habitants de la Nouvelle-Écosse peuvent uniquement opter pour le charbon ou le bois et pourtant, ils ont été nombreux à présenter une demande à cette fin.

En Nouvelle-Écosse, les gens appellent d'un peu partout à mon bureau de Halifax en utilisant la ligne téléphonique sans frais. Nous recevons environ 150 appels par jour de personnes qui veulent remplacer leur système au mazout et qui se renseignent sur les possibilités. Le besoin est toujours là.

Ce serait un beau geste symbolique de la part du gouvernement de prolonger ce délai. Le secrétaire parlementaire a déclaré dans son discours qu'il en coûtera 35 millions de dollars pour prolonger le programme encore trois mois. Je me rends compte qu'il y a des frais en jeu, mais notre parti estime que les dépenses consacrées à l'énergie ne sont pas perdues puisqu'elles favorisent l'économie. Nous demandons au gouvernement d'envisager de reporter la date limite. Cette décision serait très bien reçue par les Canadiens de tout le pays. Elle leur permettrait d'effectuer les travaux nécessaires à une époque où le climat est plus doux et le matériel plus facilement disponible. Autrement, un grand nombre de Canadiens ne pourront pas effectuer la conversion.

Je me rends compte que le gouvernement ne veut pas le faire. Mais notre parti estime que nous devons continuer à faire des pressions. Nous recevons tant d'appels téléphoniques et de demandes de renseignements sur cette question que nous nous devons de revenir sans cesse à la charge. Nous demandons au gouvernement de prolonger de six mois l'application du programme PCR.P.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat en cours. Étant nouveau député, je m'étonne que le gouvernement se soit tellement pressé de supprimer le droit d'expression non seulement des députés mais aussi de leurs électeurs. La mesure à l'étude est très importante sur le plan de la conservation d'énergie.

M. McDermid: Vous êtes le quatre-vingt-dixième intervenant.

M. Angus: Peut-être, mais mes électeurs méritent d'être entendus. Le nord-ouest de l'Ontario est une région où le sol ne dégèle pas avant plusieurs mois. Comme le gouvernement a décidé de mettre fin au programme le 31 mars, ce projet de loi est une mesure ridicule. En fait, c'est le gouvernement qui se rend ridicule. Les gens de ma région se demandent ce que le gouvernement est en train de faire. Ils se disent qu'il doit bien savoir qu'il y a encore de la neige ici, que le sol est encore gelé. Pourquoi le gouvernement fixe-t-il le 31 mars comme date limite alors que dans le Nord du Canada, tout est suspendu depuis l'automne dernier. De toute évidence, ce genre de mesure n'est pas bonne pour la réputation du gouvernement conservateur.

Un certain nombre de députés qui m'ont précédé ont proposé de reporter la date à la fin de l'été ou à l'automne prochain afin que ceux qui le désirent, puissent convertir leur installation du mazout au gaz naturel. Ce serait parfaitement sensé. De nombreux appels sont parvenus à mon bureau de

circonscription. Les gens nous disent qu'ils ne peuvent même pas se servir temporairement du propane parce qu'il leur est impossible de se procurer immédiatement le matériel ou les réservoirs nécessaires. En somme, ils ne peuvent se prévaloir des avantages financiers du programme. C'est un programme qui a été bien accueilli par la population. Et je félicite l'ancien gouvernement d'en avoir eu l'idée et de l'avoir maintenu.

● (1200)

[Français]

M. le vice-président: L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) invoque le Règlement.

M. Rossi: Monsieur le Président, pourriez-vous nous faire le compte pour déterminer s'il y a quorum ou non?

M. le vice-président: Nous sommes 20 avec moi.

[Traduction]

M. Angus: Monsieur le Président, je me demandais ce qui se passait, si vous aviez changé le temps qui m'était imparti.

Le député a dit que j'étais le quatre-vingt-dixième intervenant. Fort bien, et j'ai parfaitement le droit d'essayer de retarder le plus longtemps possible l'adoption de cette décision comme c'est le vœu de notre parti. Plus la mesure sera retardée, meilleures seront les chances des Canadiens qui n'ont pas encore eu l'occasion de changer leur installation. Il est extrêmement important que les députés de l'opposition fassent connaître ces préoccupations et fassent tout en leur pouvoir pour défendre les intérêts de leurs électeurs. Je me rends compte qu'il me reste encore quelques minutes mais je vais m'arrêter là. Je vous répète cependant que le gouvernement nuit à la réputation qu'il a auprès des Canadiens, surtout ceux du Nord, en proposant une mesure aussi maladroite et illogique.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je pense avoir le droit d'intervenir. Pour autant que je sache, la motion vise à limiter le débat. Corrigez-moi au besoin, mais je me crois autorisé à intervenir.

J'arrive de Vancouver où des négociations se poursuivent entre les provinces productrices, les ministres de l'Énergie de l'Alberta, de Colombie-Britannique et de Saskatchewan et la ministre fédérale de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney). Les consommateurs ne sont pas conviés à ces négociations. L'objet est de se partager un gâteau de 22 milliards de dollars. Le gouvernement a reçu l'avis des pétroliers. Il cherche à définir quelle proportion des recettes reviendra aux provinces, au gouvernement fédéral et aux sociétés pétrolières. Pendant ce temps, la petite subvention, la petite galette qu'on avait jetée aux consommateurs, le gouvernement la leur enlève. Il leur retire une somme de \$500 qui les encourageraient à isoler leur maison et une somme allant jusqu'à \$800 les incitant à abandonner le mazout, un combustible coûteux et épuisable, au profit du gaz naturel, du bois, de l'électricité ou de l'énergie solaire. C'est cela que le gouvernement supprime et cela me paraît ironique. En mettant fin à ce programme, il s'affaire à remplir ses coffres et ceux des sociétés pétrolières au détriment des consommateurs.